https://www.eglisealareunion.org/?Un-20eme-diacre-permanent-pour-le-diocese

Un 20e diacre permanent pour le diocèse

- Archives - Diacres -



Date de mise en ligne : lundi 7 juin 2010

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Un 20e diacre permanent pour le diocèse

Dimanche 13 juin, Mgr Gilbert ordonnera diacre permanent Eliard Ablezot. La cérémonie se déroulera à partir de 14h30 en l'église de Saint-Louis.

Le mot « diacre » vient du grec diakonos qui signifie « serviteur ». Le diacre est un « serviteur du Christ ». En communion avec l'évêque et les prêtres, il annonce la Parole de Dieu, la commente, baptise, célèbre le sacrement de mariage et préside les funérailles. Il se tient tout spécialement au service des pauvres.

Depuis le concile Vatican II, l'Église a restauré le diaconat permanent. Il concerne le plus souvent des hommes mariés, qui exercent une activité professionnelle et qui ne seront pas, par la suite, ordonnés prêtres. Cependant, comme les prêtres et les évêques, les diacres reçoivent le sacrement de l'Ordre.

<u>Eliard Ablezot</u> est pompier de l'aéroport de Pierrefonds et pompier volontaire à Saint-Louis. Il a, avec son épouse Patricia, deux enfants âgés de 15 et 12 ans. La famille appartient à la paroisse de Saint-Louis, au sein de laquelle Eliard Ablezot est servant d'autel depuis 1998 et accompagnateur de catéchumènes depuis 2002.

Il y a actuellement quelque 34 000 diacres permanents dans le monde et 2169 en France. Eliard Ablezot sera le 20e diacre permanent ordonné à La Réunion. Son ordination est l'un de ces grands événements diocésains auxquels de nombreux fidèles sont heureux de s'associer, souvent par leur présence et toujours par leur prière.